

Fondé en 1945
par P.-J. LUCAS

Rédacteur en chef :
Claude CHAMBARD

N° 905
21 AOÛT 1965
0 F 70

Cols bleus

ABONNEMENTS :
C.C.P. Paris 1814-53

Six mois : 16 F.
Un an : 30 F.

Dans ce numéro :

LA CROISIÈRE DU " BOUVET "

(page 2)

LES E. O. R. A STOCKHOLM

(page 2)

LE " COMMANDANT- RIVIÈRE " DANS L'OCEAN INDIEN

(page 3)

L'ODYSSEE DU " GOLCHALISA " groupe occasionnel " Lac Chambon " " Liamone " " Saintonge " " Hanap "

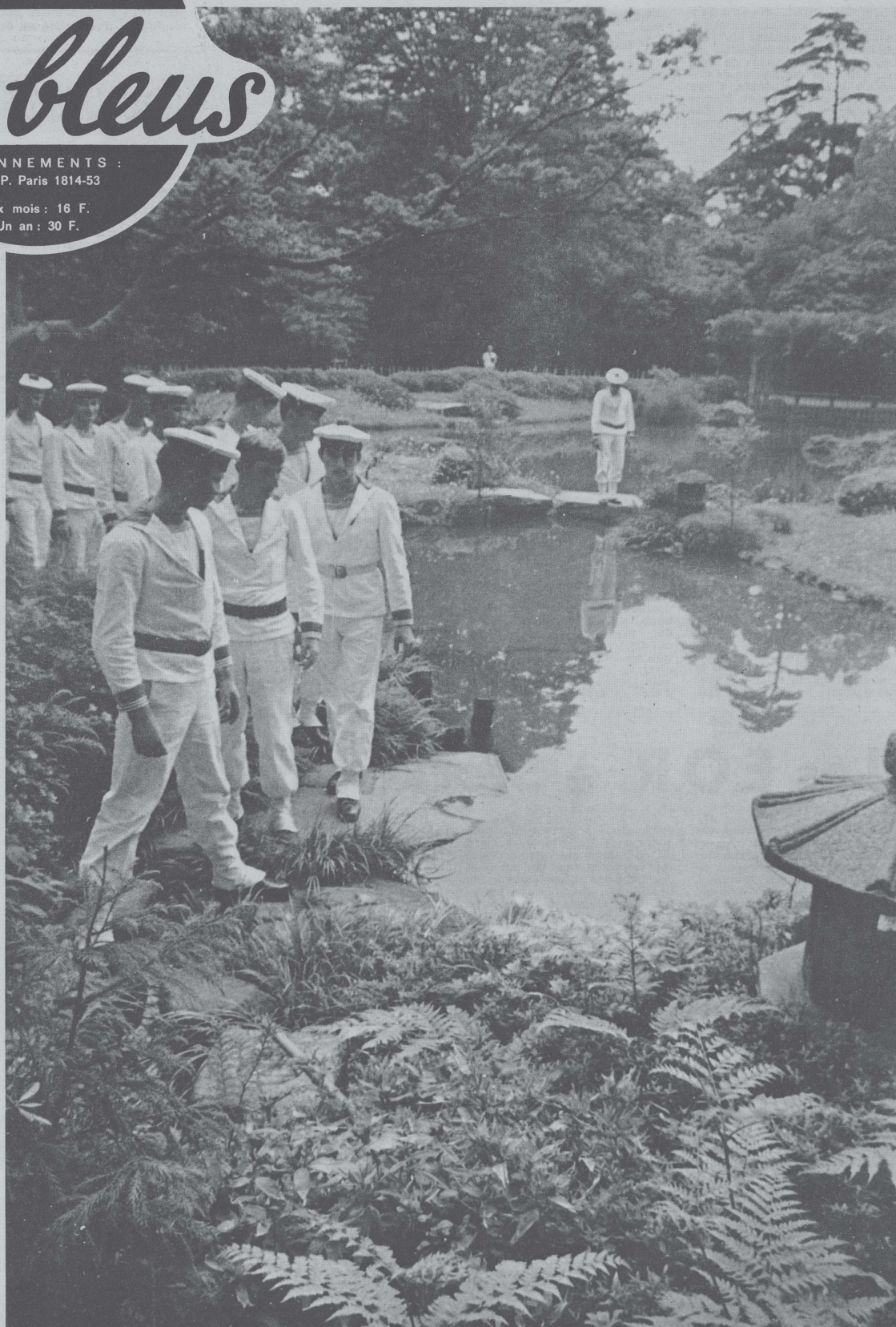
(page 5)

LE " COMMANDANT- BORY " A COTONOU

(page 5)

LE RETOUR DU " COMMANDANT- BOURDAIS "

(page 13)



Quand le « Doudart-de-Lagrée » était au Japon : le jardin du temple de Yusu-Kuni.
(voir en pages 7, 8 et 9)

A LORIENT

(De notre correspondant
particulier)

Le retour du "Commandant Bourdais"

L'AVISO - ESCORTEUR « Commandant-Bourdais » est arrivé à Lorient, ayant terminé la première partie de sa campagne annuelle de surveillance des pêches.

Le « Commandant-Bourdais » vient d'effectuer en Norvège du Nord une campagne de quarante jours qui l'a conduit plusieurs fois à Honningsvåg, Kirkenes, Vardo, Hammerfest, divers petits ports du Finnmark. Le temps a malheureusement été presque continuellement défavorable, au tourisme pendant les escales, à la navigation au cours des patrouilles sur les bancs de la mer de Barentz.

Cependant, un des rares après-midi ensoleillés, dans l'Adamsfjord, petite crique du Lakesfjord, la traditionnelle cérémonie du passage du Cercle arctique a pu se dérouler.

Bien accueilli par les autorités locales, la marine norvégienne et la population, l'équipage s'est surtout adonné au sport, à l'escalade, à la photographie, à la pêche.

L'arrivée du bâtiment à Copenhague s'est effectuée sous un soleil que beaucoup ont retrouvé avec joie. Pendant ce court séjour (du 2 au 5 août), le « Commandant-Bourdais » a pu apprécier l'accueil de la marine danoise et de la ville de Copenhague. Un déjeuner à l'ambassade de France, un déjeuner offert par la marine danoise ont été les événements officiels de cette escale, au cours de laquelle le commandant, le capitaine de frégate Desmants, a reçu à bord l'ambassadeur de France à Copenhague, M. Ledoux, le contre-amiral Bahnen, commandant la base navale de Copenhague, M. Hansen, maire de Copenhague.

L'équipage a pu participer à diverses excursions à travers la ville, dans le nord Seeland, a visité les brasseries Carlsberg et Tuborg, n'a pas manqué non plus d'aller admirer la « petite sirène » et de passer d'agréables moments dans le célèbre parc de Tivoli.

Le 3 août, le sous-marin, « Vénus » venait s'accoster à couple du « Commandant-Bourdais ».

Le 5 août, le « Commandant-Bourdais » mettait le cap sur Lorient. Appareillé de Lorient le 15 mars 1965, après avoir parcouru 25 000 nautiques, la première demi-campagne du bâtiment s'achève. Le « Commandant-Bourdais » repartira le 23 août vers Lis-

bonne avant de regagner les bancs de Terre-Neuve et du Groenland.

Cependant, une de ses missions vient d'être mise en vedette (celle des observations météorologiques et en particulier la prévision des glaces) par la direction de la Météorologie nationale : le « Commandant-Bourdais » se classe premier avec 670 observations météorologiques devant la « Jeanne-d'Arc », 650 ; l'« Arronanches », 483 ; le « Colbert », 396 ; le « Foch », 309 (tel étant le palmarès des navires de guerre 1964).

En outre, la direction de la Météorologie nationale a témoigné sa satisfaction aux grands météorologistes qui arment les navires lauréats, et tout particulièrement au « Commandant-Bourdais » qui, doté d'un seul météorologiste (le maître Bellier pour l'année 1964), a effectué un travail météorologique considérable au cours de sa mission d'assistance aux pêcheurs.

Grâce également à la campagne 1964 du « Commandant-Bourdais », le guide des glaces a considérablement été développé. Il représente maintenant un document très complet servant à tous les navires sans distinction qui ont l'occasion de traverser ou d'approcher ces zones de glaces, et cependant le « Commandant-Bourdais » est loin d'être un brise-glace et ne peut s'engager dans un pack serré ; malgré cela, ses informations sur les glaces, complétées par cette nouvelle campagne, sont remarquables.

Départ du "Picard"

L'escorte rapide « Le Picard », commandé par le capitaine de corvette Corbier, a quitté Lorient après avoir terminé son grand carénage. Il était arrivé dans notre port le 10 janvier dernier.

« Le Picard » regagne Brest.

Prises de commandement

Le capitaine de corvette Josse a été reconnu comme commandant de l'escorte rapide « Le Lorrain » par le capitaine de vaisseau Winter, chef d'état-major du contre-amiral Nielly. Le C.C. Josse, qui vient du S.A.T. Brest, succède au C.C. Brac de La Perrière, désigné pour Paris (E.M.M. TER).

Le lieutenant de vaisseau Le Masson a pris le commandement du sous-marin « Morse » en remplacement du capitaine de corvette Lucas.

L'ECOLE d'Administration de Cherbourg forme les officiers d'Administration de la Marine et les secrétaires administratifs, à qui la Marine confie l'exécution des tâches administratives de ses arsenaux.

Ces deux corps sont en général assez mal connus bien qu'ils représentent une excellente possibilité de promotion sociale pour diverses catégories de personnels de la Marine, tant civils que militaires.

Les officiers d'Administration constituent un des corps d'officiers de la Marine dont la hiérarchie va du grade d'officier de 2^e classe (enseigne de vaisseau de 1^{re} classe) à celui d'officier en chef (capitaine de frégate).

Ils sont chargés de l'ensemble des fonctions administratives du ressort des diverses directions (constructions et armées navales, commissariat, service de Santé, travaux maritimes).

Ils sont donc appelés à servir normalement dans les arsenaux. Mais ils peuvent être également appelés à remplir leurs fonctions dans les préfectures maritimes (section administrative), au département et voire, pour quelques-uns, à bord des bâtiments de soutien logistique de la Flotte.

Actuellement, les officiers d'Administration sont répartis en trois branches d'activité correspondant à leurs emplois : « Commissariat et Santé », « Directions de Travaux », « Comptables des matières ».

Leur recrutement s'effectue par un concours ouvert annuellement en juin aux officiers-mariniers ayant au moins le grade de maître ou de second-maître B.S. et aux secrétaires administratifs nommés depuis trois ans à cet emploi. Ce concours comporte des épreuves écrites et orales, les épreuves écrites sont au nombre de trois : une composition française sur un sujet d'ordre général, une épreuve de mathématiques, un devoir sur un sujet de droit (civil, administratif, constitutionnel ou commercial).

La formation des officiers d'Administration est assurée à l'Ecole d'Administration de la Marine à Cherbourg par une année d'études qui débute en septembre et à l'issue de laquelle les élèves officiers ayant satisfait à l'examen de sortie sont embarqués sur les bâtiments de l'escadre pour un court stage à la mer. A la fin de ce stage, ils reçoivent leurs affectations définitives.

Les secrétaires administratifs constituent un corps de fonctionnaires civils de l'Etat de la catégorie B (catégorie des instituteurs par exemple) appelés à servir dans les arsenaux et bases navales de la Marine (constructions et armées navales, commissariat de la Marine, travaux maritimes, service de Santé, aéronautique navale).

Leur classement indiciaire (indices réels) débute à 182 (secrétaire administratif stagiaire) et va aller à 390 (secrétaire administratif chef de section) et même jusqu'à 420 pour ceux qui accèdent à l'emploi nouveau de secrétaire administratif en chef.

Les secrétaires administratifs sont recrutés de deux concours qui ont lieu chaque année en novembre, l'un ouvert aux jeunes gens titulaires du baccalauréat ou de la capacité en droit, l'autre réservé au personnel de la Marine.

Ce dernier est ouvert aux ouvriers de la Marine des spécialités de bureau ainsi qu'aux officiers-mariniers et quartiers-maîtres des équipages de la Flotte réunissant au moins cinq années de service dans l'armée de mer et titulaires du niveau de culture n° 3. Les quartiers-maîtres doivent avoir au moins deux ans de grade à la date du concours. Il comporte une composition française sur un sujet d'ordre général, une interrogation écrite de géographie, deux problèmes d'arithmétique, un devoir portant sur des connaissances juridiques très générales concernant le droit administratif et financier et une interrogation écrite sur la réglementation propre à la Marine. Il n'y a pas d'épreuves orales.

Les candidats reçus à ces concours suivent pendant six mois des cours spéciaux dispensés à l'Ecole d'Administration de Cher-

L'ECOLE D'ADMINISTRATION DE LA MARINE

Une possibilité de promotion sociale trop méconnue

bourg, puis un stage pratique d'égalité durée dans un service d'arsenal. Ils sont titularisés à l'issue de ce stage.

L'accès au corps des secrétaires administratifs est un débouché particulièrement intéressant pour le personnel militaire non officier quittant la Marine avant 25 années de service, car il peut cumuler, dans ce cas, sa pension de retraite et son nouveau traitement. En outre, l'activité exercée au sein des arsenaux permet à ce personnel de rester dans un cadre qui lui est familier et de continuer à servir la Marine.

Pour les quartiers-maîtres et le personnel ouvrier désireux de s'élever, le passage au sein des secrétaires administratifs est la filière normale qui leur permettra d'accéder, après quelques années, au grade d'officier d'administration ou même de se présenter au concours d'attaché d'administration centrale.

INSCRIPTION MARITIME

AVIS DE CONCOURS

Par arrêté du 24 mai 1965 publié au « Journal officiel » du 31 mai 1965, deux concours ont été ouverts pour le recrutement de 10 secrétaires administratifs de l'Inscription maritime, soit : 4 places pour le premier concours, 6 places pour le second concours.

Les épreuves écrites se dérouleront les 26 et 27 octobre 1965 au siège des chefs-lieux des quartiers d'Inscription maritime et, pour les candidats de la région parisienne, au Secrétariat général de la Marine marchande, 3, place de Fontenoy, Paris (7^e).

Il n'y a pas d'épreuves orales. La date limite des inscriptions est fixée au 25 septembre 1965, seront forclos les candidats dont le dossier complet ne sera pas parvenu à cette date au ministère des Transports, Secrétariat général de la Marine marchande, Direction de l'Administration générale et des Gens de mer, bureau AG/2, 3, place de Fontenoy, Paris (7^e).

Le premier concours est ouvert aux candidats de sexe masculin pourvus d'un diplôme de bachelier, d'un diplôme équivalent ou supérieur de la capacité en droit ou d'un brevet délivré par le ministre chargé de la Marine marchande : Capitaine au long cours, Lieutenant au long cours, Capitaine de la Marine marchande, Officier mécanicien de 1^{re} ou de 2^e classe, sous réserve, en ce qui concerne les titulaires d'un de ces brevets, qu'ils aient accompli au moins trois ans de service à la mer.

Le deuxième concours est ouvert aux candidats de sexe masculin appartenant à l'Administration de la Marine marchande, ainsi qu'aux officiers-mariniers et quartiers-maîtres en activité ou rayés des contrôles, comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours cinq ans de service, dont deux depuis leur nomination au grade de quartier-maître, ayant accompli au moins trois ans de service à la mer ou assimilé par la Marine au service à la mer, et titulaires du certificat de niveau de culture n° 5 au moins.

Assimilation au service à la mer

Par décret en date du 27 juillet 1965, publié au « Journal officiel » du 1^{er} août, sont assimilés au service à la mer pour le tiers de leur durée et jusqu'à concurrence de la moitié du temps de service à la mer exigé pour l'avancement dans chaque grade, les services effectués par les officiers de tous grades et de tous corps dans les écoles d'ingénieurs, au groupe des écoles de détection et au groupe des écoles de transmission. Sont assimilés dans les mêmes conditions, les services effectués dans les bases d'aéronautique navale par les officiers n'appartenant pas au personnel navigant de l'aéronautique navale.

Le programme de ces concours (officiers d'Administration et secrétaires administratifs) et les sujets des dernières années peuvent être demandés, soit à l'Ecole d'Administration à Cherbourg, soit à la Direction centrale du Commissariat (bureau du personnel), 2, rue Royale, Paris (8^e).

La préparation à ces concours peut être menée avec l'aide d'organismes spécialisés, mais la Marine a organisé récemment, avec l'aide du Centre Régional de Documentation et d'Equipe pédagogique de Lille (3, rue Jean-Bart), une préparation par correspondance. Le droit d'inscription est minime, et même pour le concours d'admission à l'emploi de secrétaire administratif, le prêt des ouvrages d'études est gratuit.

Les personnels intéressés peuvent s'adresser utilement pour plus amples renseignements à leurs unités pour les militaires, aux conseillers de promotion sociale pour les fonctionnaires et ouvriers.

LA « CUNARD » A CELEBRE SON 125^e ANNIVERSAIRE

La Cie Cunard a célébré en juillet son 125^e anniversaire ; cette date a été marquée par la mise sur cale d'un paquebot de 58.000 tonnes sur les chantiers écossais de Clydebank de la société John Brown. Ce paquebot, appelé couramment le « Q4 », sera la 172^e unité de la Cunard ; il fait suite aux fameux bateaux de la classe « Queen ».

La date de l'anniversaire est réellement le 4 juillet, mais la mise sur cale a eu lieu le vendredi 2. C'est le 4 juillet 1840 que le vapeur à roues Britannia est parti de Liverpool pour sa première traversée, inaugurant ainsi les services réguliers de transatlantiques.

Le Britannia fut le premier de quatre bateaux de la même classe mis en service en 1840. Il n'avait que deux ponts et pouvait emporter 115 passagers et 225 tonnes de cargaison. A partir de 1850, le fer remplaça le bois dans la construction des coques et l'hélice remplaça la roue à aubes. En 1856, le Persia de la Cunard jaugeait deux fois autant que le Britannia et était le plus grand navire à flot à l'époque.

En 1904, le Carmania de 19.500 tonnes fut le premier navire de la Cunard et un des premiers navires du monde propulsés par turbines. Le succès de ce navire ouvrit la voie au premier Mauretania et à un autre bateau du même type, le Lusitania.

A l'heure actuelle, la flotte de la Cunard se compose de huit paquebots et de douze cargos spécialisés. La compagnie est de loin le plus gros exploitant de l'Atlantique-Nord. Elle organise aussi un programme complet de croisières partant de Liverpool et de Southampton en Grande-Bretagne et de New York et de Port-Everglade aux Etats-Unis.

Au calendrier des expositions « Marine »

Les corrections suivantes sont à apporter au Calendrier des Expositions « Marine » publié dans notre numéro 834 du 6 mars dernier :

Exposition n° 1 : au lieu de : Vierzoin 25 août-5 septembre - Engins, lire : Châteaumeillan 3-6 septembre - Engins.

Exposition n° 2 : Après Digne, au lieu de 1^{er}-5 septembre, lire 3-8 septembre.

A. ALEXANDRE

Agent **L. M. T.**

6, cours de la Bôve - LORIENT

Fournisseur de la Marine
et des Arsenaux

Conditions spéciales aux S.A.M.